

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'OBERDORF-SPACHBACH**

DATE DE CONVOCATION
19 février 2010

Le 4 mars 2010 à 20 heures.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de :

Monsieur le Maire, Gilbert LIEHN

Nb de conseillers en

Étaient présents :

Mmes HUHNS Béatrice et MICHEL Simone

en exercice : 10

MM. BRICKA Bernard, CHASSERE Dany, FERBACH Dominique, NIESS Albert, OTT Olivier, RICHERT Robert, RUTSCH Charles

Présents : 10

Absents excusés : /

1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Le Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 17 décembre 2009 est approuvé à l'unanimité.

2. Comptes de gestion – budget communal – exercice 2009

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte de gestion de l'exercice 2009, présenté par la trésorière municipale, et constatant sa conformité avec le compte administratif 2009 du budget communal, approuve ce compte et autorise le Maire à le signer.

3. Compte de gestion – budget lotissement – exercice 2009

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte de gestion de l'exercice 2009, présenté par la trésorière municipale, et constatant sa conformité avec le compte administratif 2009 du budget lotissement, approuve ce compte et autorise le Maire à le signer.

4. Compte de gestion – budget CCAS – exercice 2009

Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du compte de gestion de l'exercice 2009, présenté par la trésorière municipale, et constatant sa conformité avec le compte administratif 2009 du budget CCAS, approuve ce compte et autorise le Maire à le signer.

5. Compte administratif communal - 2009

Le Maire, Monsieur Gilbert LIEHN, présente le Compte Administratif du Budget Communal - exercice 2009.

		Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	Résultats 2009	178 144,90	217 200,32	39 055,42
	Report N-1		123 956,13	123 956,13
	Solde global	178 144,90	341 156,45	163 011,55
Investissement	Résultats 2009	72 231,62	84 859,11	12 627,49
	Report N-1	39 194,10		- 39 194,10
	Solde global	111 425,72	84 859,11	- 26 566,61
Résultat de clôture				136 444,94
Restes à réaliser	Fonctionnement	/	/	/
	Investissement	5 047,99	/	- 5 047,99
Résultat global de clôture				131 396,95

Le Compte Administratif 2009 est approuvé à l'unanimité tel qu'il a été présenté par M. Gilbert LIEHN.

6. Affectation des résultats / Compte administratif communal - 2009

Vu le compte administratif 2009 du budget communal approuvé par délibération ce même jour ;
Vu le compte gestion 2009 du Comptable approuvé par délibération ce même jour ;
Considérant la conformité des deux documents précités,
Considérant que les résultats de l'exercice 2009 se présentent de la manière suivante :

Fonctionnement	163 011,55
Investissement	- 26 566,61
Restes à réaliser	- 5 047,99
Résultat global de clôture	131 396,95

Après avoir entendu les explications nécessaires, le Conseil Municipal **décide** d'affecter les résultats de la manière suivante :

Fonctionnement	R002 Report de l'excédent global de clôture	131 396,95
Investissement	D001 Report du déficit (solde d'exécution négatif)	26 566,61
	c/1068 Réserves (excédents de fonctionnement capitalisés)	31 614,60 (Déficit + restes à réaliser)

7. Compte administratif lotissement - 2009

Le Maire, Monsieur Gilbert LIEHN, présente le compte administratif du budget lotissement - exercice 2009.

		Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	Résultats 2009	135 323,27	135 323,27	0,00
	Report N-1	0,00	51 127,13	51 127,13
	Solde global	135 323,27	186 450,40	51 127,13
Investissement	Résultats 2009	135 323,27	152 458,38	17 135,11
	Report N-1	75 258,70	0,00	- 75 258,70
	Solde global	210 581,97	152 458,38	- 58 123,59
Résultat de clôture				- 6 996,46
Restes à réaliser	Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Investissement	0,00	0,00	0,00
Résultat global de clôture				- 6 996,46

Le Compte Administratif 2009 est approuvé à l'unanimité tel qu'il a été présenté par M. Gilbert LIEHN.

8. Affectation des résultats / Compte administratif lotissement - 2009

Vu le compte administratif 2009 du budget lotissement approuvé par délibération ce même jour ;

Vu le compte gestion 2009 du Comptable approuvé par délibération ce même jour ;

Considérant la conformité des deux documents précités,

Considérant que les résultats l'exercice 2009 se présentent de la manière suivante :

Fonctionnement	51 127,16
Investissement	- 58 123,59
Résultat global de clôture	- 6 996,46

Après avoir entendu les explications nécessaires, le Conseil Municipal **décide** d'affecter les résultats de la manière suivante :

Fonctionnement	R002 Report de l'excédent de fonctionnement	51 127,16
Investissement	D001 Report du déficit d'investissement	- 58 123,59

9. Compte administratif CCAS - 2009

Le Président du conseil d'administration, Monsieur Gilbert LIEHN, présente le compte administratif du CCAS - exercice 2009.

		Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	Résultats 2009	1 657,80	2 044,22	386,42
	Report N-1		735,73	735,73
	Solde global	1 657,80	2 779,95	1 122,45
Investissement	Résultats 2009	/	/	/
	Report N-1	/	/	/
	Solde global	0,00	0,00	0,00
Résultat de clôture				1 122,45
Restes à réaliser	Fonctionnement	/	/	/
	Investissement	/	/	0,00
Résultat global de clôture				1 122,45

Le Compte Administratif 2009 est approuvé à l'unanimité tel qu'il a été présenté par M. Gilbert LIEHN

10. Affectation des résultats - Compte administratif CCAS - 2009

Vu le compte administratif 2009 du budget CCAS approuvé par délibération ce même jour ;
 Vu le compte gestion 2009 du Comptable approuvé par délibération ce même jour ;
 Considérant la conformité des deux documents précités,
 Considérant que les résultats l'exercice 2009 se présentent de la manière suivante :

Fonctionnement	1 122,45
Investissement	0,00
Résultat global de clôture	1 122,45

Après avoir entendu les explications nécessaires, le Conseil d'administration **décide** d'affecter les résultats de la manière suivante :

Fonctionnement	R002 Report de l'excédent de fonctionnement	1 122.45
Investissement	D001 Report du déficit d'investissement	0,00

11. Rénovation intérieure de la mairie

Après lecture des différents devis et après délibération, le Conseil Municipal

- décide de confier les travaux de rénovation intérieure de la mairie à l'entreprise PEINTURES-DECORS SCHMIDT de Gundershoffen dont le devis s'élève à 7 814,86 • HT, soit 9 346,57 • TTC
- autorise le Maire à signer tout acte relatif à ce dossier,
- charge le Maire d'inscrire la dépense au budget primitif 2010 – article 21311

13. Remboursement de frais

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Hoffmann Marie-Josée, membre du C.C.A.S, a effectué des dépenses pour le compte de la commune, dans le cadre de la décoration des tables pour la fête des aînés. Madame Hoffmann a présenté des factures s'élevant au total à 156,35 • .

L'assemblée après en avoir délibéré, décide de rembourser à Madame Hoffmann un montant de 156,35 • pour les frais engagés.

12. Indemnités GROUPAMA

Luminaire rue du raisin

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise Pautler de Mertzwiller a remplacé un luminaire rue du raisin suite à un sinistre.

Le montant de la facture s'élève à 924,33 • . Le préjudice est remboursé par l'Assurance Groupama à hauteur de 450 • .

Vestiaire club-house

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise Scheibel a remplacé la vitre et la grille de protection du club-house suite à une effraction.

Le montant de la facture s'élève à 904,18 • • . Le préjudice est remboursé en totalité par l'Assurance Groupama.

Après délibération, le Conseil Municipal

- accepte les chèques de Groupama d'un montant de 450 • et 904,18 • libellés à l'ordre de la Commune d'Oberdorf-Spachbach
- charge le Maire d'encaisser ces chèques.

14. Subvention à l'association municipale des jeunes sapeurs-pompiers de Goersdorf

Le Maire informe l'assemblée que l'association municipale des jeunes sapeurs-pompiers de Goersdorf sollicite une subvention de fonctionnement de 50 • pour chaque membre issu de la commune.

Sachant qu'un membre est originaire d'Oberdorf-Spachbach, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- décide d'allouer une subvention d'un montant de **50 euros** à l'association des jeunes sapeurs-pompiers de Goersdorf,
- charge le Maire d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2010.

15. Recensement de la population

Vu la délibération du 30 mars 2006 relative aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires ;

Vu la délibération du conseil municipal du 17 septembre 2009 relative au recensement de la population ;

Vu la délibération du 12 novembre 2009 relative à la rémunération de l'agent recenseur ;

Considérant qu'il appartient à la Commune de fixer la rémunération des agents recenseurs ;

Considérant que la rémunération des agents ne doit pas dépendre du montant de la dotation de l'INSEE ;

M. Dominique FERBACH, adjoint au Maire et coordonnateur communal fait un bilan positif de l'opération de recensement de la population.

En effet, grâce à l'investissement et au savoir-faire de l'agent recenseur, M. Roland STURM, l'ensemble du recensement à été bouclé rapidement et avec un indicateur de 100 %.

M. FERBACH précise également que M. STURM s'est rendu à 2 demi-journées de formation par ses propres moyens de locomotion.

La secrétaire de mairie, nommée coordinatrice adjointe, a également participé aux travaux (saisie, classement, relation avec le superviseur de l'INSEE).
C'est pourquoi M. FERBACH propose de revaloriser l'indemnité de l'agent recenseur et de payer les heures supplémentaires à la secrétaire de mairie.

Après délibération, le Conseil Municipal

- Décide de revaloriser l'indemnité brute de M. STURM de 372 • et autorise le Maire à établir le mandant correspondant. L'indemnité totale brute est donc de 952 •.
- Autorise le Maire à payer les heures supplémentaires à la secrétaire.
- Charge le Maire d'inscrire ces dépenses au budget primitif 2010.

16. Informations diverses

- Compte-rendu de la commission des finances

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la réunion de la commission des finances et des travaux du 12 janvier 2010. Il porte à la connaissance de l'assemblée les différentes dépenses d'investissement prévues pour 2010. Les taxes locales ne seront pas augmentées.

- Contribution des communes au SDIS

Le contingent des communes ne disposant plus d'un corps de sapeurs-pompiers volontaires s'établit à 22 • par habitant, soit 7 612 • pour Oberdorf-Spachbach.

- Conseil Général du Bas-Rhin : Fonds de péréquation de la taxe professionnelle du Haut-Rhin

Une dotation de 10 802,88 • est attribuée à la commune.

- Situation financière des communes

La situation financière des communes du canton de Woerth est portée à la connaissance de l'assemblée. Oberdorf-Spachbach et Dieffenbach-les-Woerth sont les seules communes à ne pas être endettées.

- Conteneur à vêtements

LE RELAIS EST nous informe que le conteneur a apporté 218 sacs de textile pour un poids de 881,41 kg et 2 sacs de chaussures pour un poids de 7,05 kg

- ONF / Vente de bois par adjudication

Deux lots de bois ont été mis en vente par adjudication le 25 février 2010 pour un montant de 2 700 •.

- Région Alsace

La Région Alsace lance un appel à projet sur la rénovation basse consommation des bâtiments communaux. Elle attribue une aide à la fois sur la phase études, la phase travaux et les tests de contrôle.

- SDEA / Collecteurs intercommunaux Woerth – Morsbronn les Bains

Le bassin de dépollution d'Oberdorf-Spachbach est posé, l'entreprise se charge de rétablir le chemin. La réalisation du déversoir d'orage de la rue du Lavoir est subordonnée à l'accord de la police de l'eau.

- SDEA / Assainissement pluvial 2010

Le montant de la contribution pour Oberdorf-Spachbach s'élève à 8 305 •.